



NEWSLETTER CFDT INDE

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS!

Sommaire

1. **Local syndical à New Delhi**
2. **Appel à candidature pour la CCL**
3. **Rappel : Heure Mensuelle d'Information à New Delhi**
4. **Résultat de l'enquête CFDT sur le management**
5. **Violences sexuelles et sexistes: tolérance zéro au sein du réseau**

Rejoignez-nous!



Rédacteur-en-chef : Laurent Triponey
Comité de rédaction: Anne-Marie Biscot, Sonia Das, Patrick Marsaa-poey et Giselle Petrus-Ramesh.

1. La CFDT dispose enfin d'un local à New Delhi !

Depuis fin septembre, la section CFDT Delhi dispose enfin d'un local pour accueillir les agents qui souhaitent rencontrer leurs représentants en toute confidentialité. Un grand merci au nouvel intendant technique de l'ambassade Pascal Botrel pour son efficacité et amabilité!

2. Appel à candidatures!

La section CFDT Delhi recrute 2 agents de droit local pour siéger à la Commission Consultative Locale (CCL) du poste. Siéger en CCL (2 fois par an), c'est défendre les recrutés locaux. La CFDT se bat pour que la CCL donne obligatoirement son avis sur les questions de promotion, reclassement, mérite, évaluation, recrutement et licenciements. Consultée ou informée systématiquement avant l'application de toute mesure, la CCL est essentielle aux agents de droit local et la CFDT s'est battue pour maintenir son existence. **Si vous êtes intéressés, merci de contacter Patrick** (patrick.marsaa-poey@diplomatie.gouv.fr) ou **Laurent** (laurent.triponey@diplomatie.gouv.fr)

3. La prochaine HMI de New Delhi aura lieu en janvier 2025

La prochaine **Heure Mensuelle d'Information** de la CFDT **aura lieu en janvier dans l'amphithéâtre de l'ambassade**. Objectif: informer et donner la parole aux collègues pour qu'ils s'expriment sur leur problèmes, attentes... **Date et heure à suivre prochainement! Venez nombreux!!**

4. Enquête CFDT sur le management

Vous avez été plus de 700 à participer à la grande enquête anonyme menée cet été sur les pratiques managériales au sein du ministère. Grâce à vos retours, la CFDT a pu dresser un bilan à la fois franc et sans complaisance de la réalité de ces pratiques. **Nous vous invitons à consulter les résultats détaillés de cette enquête [ici](#).** Parmi les points nécessitant une attention particulière, on retiendra:

- **Manque d'information sur le dialogue social** : Deux tiers des agents travaillant en administration centrale indiquent ne jamais être informés par leur hiérarchie des réunions des instances de dialogue social. De plus, **un tiers des agents à l'étranger reconnaissent ne jamais avoir la possibilité de s'exprimer via ces instances.**
- **Gestion du personnel** : Près de la moitié des agents rapportent que leur hiérarchie ne tient aucun compte des surcharges de travail temporaires qui peuvent les affecter. Cela révèle une absence de considération et un manque de réactivité face aux besoins ponctuels des équipes.
- **Résolution des conflits** : Plus alarmant encore, 41 % des agents estiment que leur supérieur hiérarchique refuse de résoudre les situations conflictuelles, laissant ainsi les tensions s'aggraver. Pire, près de 20 % des agents jugent que, lorsqu'ils interviennent, les responsables adoptent un comportement inadapté qui empire la situation! En somme, **plus de 60 % des personnes interrogées considèrent leur hiérarchie incapable de gérer efficacement les conflits !**

5. Violences sexuelles et sexistes: tolérance zéro au sein du réseau

Les journées du réseau (9-10 octobre 2024) ont été l'occasion de faire un nouveau point sur la diplomatie féministe et les violences sexuelles et sexistes. L'engagement de l'Ambassadeur est clairement visible, avec sa participation au module " Comment faire progresser la diplomatie féministe". Cette session a été l'occasion de rappeler l'existence de la cellule Tolérance zéro du ministère, placée directement auprès de la Secrétaire générale du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Pour mémoire, la cellule peut être contactée:

Par messagerie: tolerance.zero@diplomatie.gouv.fr

Par whatsapp: +33 6 20 28 65 39

Le dernier rapport d'activité de la cellule peut être consulté sur intranet ici: <https://intranet.diplomatie.gouv.fr/spip.php?article118414>

Face au harcèlement, vous pouvez bien entendu vous rapprocher d'un représentant du personnel CFDT qui pourra vous écouter, vous informer et vous conseiller dans vos démarches.

D'une manière générale, la CFDT plaide pour une externalisation du dispositif de recueil de signalement et de traitement des cas, et propose de prendre exemple sur d'autres organisations comme le ministère de la Justice ou Business France.